

**CONSEIL DE PARIS**

**Conseil Municipal**

**Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 30, 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2017**

**2017 DFPE 12** Subvention (300.000 euros) et convention avec « l'Association Olga Spitzer » pour le fonctionnement de la Maison des Liens Familiaux située au 47-49, rue Archereau (19e).

**Mme Dominique VERSINI, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 17 janvier 2017, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose une subvention et convention avec « l'Association Olga Spitzer » (10e) ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement, en date du 17 janvier 2017 ;

Sur le rapport présenté par Mme Dominique VERSINI, au nom de la 4e commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer une convention, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'association « Association Olga Spitzer » (10e) pour le fonctionnement de la Maison des Liens Familiaux (19e).

Article 2 : Une subvention d'un montant de 300.000 euros est attribuée à « l'Association Olga Spitzer » (19e) (10366 - 2017-03604).

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur la rubrique 60, chapitre 65, nature 6574, ligne VF30001 du budget de fonctionnement de l'année 2017 de la Ville de Paris.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**